



COMPTE-RENDU CAPD du 27 juin 2013

Déclaration SE-UNSA : se félicitent à nouveau blablabla. Félicitent le DASEN.

Déclaration SNUipp-FSU : voir en PJ. SUD s'associe à cette déclaration.

Ordre du jour

1. Ineat/exeat :

DASEN : le contexte global est compliqué : l'administration n'a pas connaissance du nombre exact de personnels affectés dans le département en septembre. Il n'y a pas de certitude sur le nombre de contractuels C2 : le nombre définitif sera connu après le 8 juillet (admissibilité). Ceci dit, nous sommes dans une prévision de surnombre relativement important l'an prochain (2012 : 35 surnombres, 4 sous-nombre au mois de mai 2013) ; estimation DASEN, 70 surnombres pour septembre 2013.

Le principe adopté par le DASEN : les 17 exeat demandés sont tous accordés, ineat : aucun besoin pour le département.

Néanmoins : 11 entrées sont accordées par ineat.

- ♦ 4 situations de conjointes de fonctionnaires à mobilité imposée.

Duclerc Laurence (époux IA-IPR), Paillard Hélène (époux = IEN), Mme Dutertre (époux : sous-officier de gendarmerie), Mme Carme (époux : fonction publique territoriale, directeur port de Sète)

- ♦ Rapprochement de conjoint 3^e demande : 3 collègues entrent : Favrot, Martinez, Perier ; deux d'entre elles sont en attente d'exeat ; on fera monter les suivant-es au barème si refus
- ♦ Cas médicaux : 3 personnes : Le Gal, Ducher et Menuet.

- ♦ Régularisation de la CPD Langues Régionales : Mme Esco (vient du 11, appel à candidature académique).

Nous nous élevons contre le fait que l'on fasse rentrer hors-barème les conjointes de fonctionnaire, devant certain-es collègues.

Le DASEN rappelle que les besoins d'entrée sont nuls. Nous l'interrogeons sur la CAPD d'août 2013 ; aucune entrée prévue fin août par le DASEN.

2. Hors-classe : 73 possibilités, sans tenir compte de l'accroissement décidé par le ministère du contingent.

Liste principale : 73 (arrêt à Mme Delrieu) ; difficulté avec Masson Philippe (rang 62), qui a été plusieurs fois convoqué par l'administration pour des problèmes liés à son service. Le DASEN ne souhaite pas l'intégrer à la Hors Classe. Si tel est le cas, nous estimons qu'il faut alors que cette décision soit prise dans le cadre d'une procédure disciplinaire. Le DASEN refuse, malgré les protestations des délégués du personnel, et décide de ne pas le promouvoir à la Hors-Classe, sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'une sanction disciplinaire à proprement parler ; il propose de recevoir ce collègue pour le lui expliciter si nécessaire. Mme Richy (rang 74) sera promue à sa place.

Il y aura une liste complémentaire de 36 ou 37 collègues (pour prévoir les promotions suite à la décision ministérielle) ; ceux-ci seront nommés dans l'ordre du barème (jusqu'au rang 109 ou 110).

3. Affectations d'office :

Une suspension de séance pour l'étude des documents est accordée.

Appels à candidature : doc p8

Directions :

Agde : Cerruti Caroline ; son souhait est à TP (de toutes façons pas sur liste d'aptitude).

St Just : Mme Pujol (sur liste d'aptitude → TD, sinon TP)

Plus de maîtres que de classe : Pintat les Oiseaux : 1 seule candidate

AIDE : Vérilhe Matthieu, seul candidat → TP car pas d'option CAPA-SH

Fléché-Allemand : Quéting Marine

Psy Sco : Relance d'appel psy pour St Pons de T.

Krafft Béziers : Mélanie Calveyrac (poste Eclair) seule candidate.

Escholiers de la Mosson : Hélène Galaup (poste éclair), seul avis très favorable.

Intervention sur postes G : appel à candidature sur ces postes. Si pas de candidats spécialisés, on verra en août comment ils seront gérés.

A cette date, il reste 77 personnes non affectées (dont les 11 ineat), sur les 168.

4. Allègements de service :

Le DASEN rappelle logique est celle d'une aide temporaire (2 ans, voire 3 ans maximum).

Prévision : 4 ETP, soit 16 journées hebdomadaires.

45 demandes. Selon les préconisations du Dr Grimaldi, ces demandes sont priorisées (groupe I, groupe II). On y ajoute les personnes n'étant pas devant élèves (3).

Total : 19 collègues accèdent au dispositif.

Audoux-Prévot Sylvie

Bonhoure

Caramel Sophie

Cuisance Valérie

Delsol Nathalie

Ferret Claude (pas devant élèves) : situation à vérifier.

Garnier Viviane

Gaubert Françoise

Givaudan Isabelle

Hérisson

Lefeuvre Adeline

Montagne

Obin Sigrid

Pérez Claude

Sanchez Sophie (sans élève)

Tronchet-Depert Sandrine

Urruty Sylvie

Vaysset Marie-Claude

Vignes Bertrand

L'administration a informé ces collègues.

Le SNUipp rappelle le caractère insuffisant de la dotation au regard de l'accroissement des demandes, et à l'augmentation de la souffrance au travail ; se pose également le problème des collègues exclu-es du dispositif, qu'ils/elles en aient déjà bénéficié ou non.

5. Titularisation des Bénéficiaires de l'obligation d'emploi au concours : 3 personnes sont concernées ; Sébastien Filak, Christelle Pascal, Blandine Laib. Titularisation pour les 3.

6. Questions diverses :

En préambule, le DASEN nous informe de la mutation dans l'intérêt du service de 3 collègues en AFA (Villeveyrac).

SNUipp : 1/ Procédure pour agression d'un enseignant dans l'exercice de ses fonctions : l'administration communiquera en direction des collègues à ce sujet.

D'abord, forces de l'ordre, pompiers. En deuxième, IEN. Déclaration de faits de violence en milieu scolaire, possibilité de saisine du procureur de la République. Trois : porter plainte, solliciter la protection juridique du fonctionnaire.

Nous souhaiterions qu'un accusé de réception soit communiqué aux collègues faisant appel à cette procédure.

Le SNUipp demande et obtient qu'un module de formation sur les CHS-CT soit intégré à la formation des nouveaux directeurs.

2/ Temps partiel de droit :

Rappeler que l'administration doit le mettre en place, quitte à prononcer des AFA. Le DASEN précise que la circulaire départementale du mouvement sera précisée sur ce point.

3/ APC :

DASEN : il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur ce point-là. La souplesse et l'adaptation des organisations des écoles aux besoins des élèves doivent être préservées.

4/ ZIL-Brigades et 4j et demi.

DASEN :

Logique de compteur individuel, géré au niveau de chaque circonscription et par le gestionnaire de la Brigade Départementale.

Pour les remplacements longs, pas de souci. Pour les courts, on traitera au cas par cas.

Contrats aidés : 909 supplémentaires pour l'Académie, globalement. Pas de ventilation faite pour l'instant. Temps de contrat devrait être différent. En revanche, toutes les écoles n'en bénéficieront pas (contrairement à ce qu'auraient souhaité nos concurrents).

RASED : nouvelles circons et réseau → un groupe de travail avec Hirt sera nécessaire.

PES : date et modalités de rentrée → 27, 28 et 29/08 à l'IUFM et le 30 en circo.

Etat du remplacement : rien pour le moment.

Listing des départs en retraite : l'administration nous le communiquera.

Le DASEN clôt sa dernière CAPD à 17h, avant d'être appelé à exercer dans un nouveau département.